



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question écrite n° 58943

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la nécessité de renforcer la lutte contre le sida et, plus précisément, les campagnes de prévention, notamment à l'égard des jeunes. Ces dernières années peu de campagnes de prévention et d'information ont en effet été réalisées. Il lui demande si le Gouvernement entend élaborer une véritable politique publique de lutte contre le sida en concertation avec le Parlement, mais aussi en liaison avec les nombreuses associations qui ont par leurs initiatives et leur soutien apporté une aide décisive aux personnes atteintes du VIH.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58943

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2001, page 1493